



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

**MOYEN**

Aire de répartition restreinte

Espèce protégée (voir statuts détaillés en annexe)

# ASTRAGALE QUEUE-DE-RENARD

*Astragalus centralpinus*

PLANTE  
à fleurs

CODE EUR  
**1557**



## Situation en PACA

L'Astragale à queue de renard se trouve dans les départements des Hautes-Alpes (Queyras, Embrunais, Gapençais) et des Alpes-de-Haute-Provence (Ubaye).

Carte PACA dynamique : voir [www.silene.eu](http://www.silene.eu)

## Ecologie & principaux habitats

L'Astragale queue-de-renard est une espèce héliophile et xérophile. Elle apprécie les pelouses sèches et landes steppiques d'adret, les boisements clairs et les pentes herbacées à buissonnantes. Elle se développe sur des sols bien exposés, caillouteux, secs et superficiels, calcaires ou acides, de l'étage supraméditerranéen à l'étage subalpin inférieur (de 1000 m environ en Corse à 1900 m dans les Alpes internes). Très dynamique, l'espèce peut coloniser les espaces ouverts créés par les activités agropastorales. Dans certaines stations plusieurs centaines voire milliers d'individus peuvent être regroupés et former d'importants noyaux de population.

### Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
mauvais	inadéquat



PHOTO : stridvall.se

Grande plante vivace, haute de 50 cm à 1 m, velue, vert-blanchâtre à tiges dressées. Fleurs assez grandes (18 à 20 mm), jaune clair, regroupées en grosses grappes. La floraison s'effectuant de bas en haut, la grappe s'allonge en une « queue de renard » caractéristique, alors que les fleurs fanées prennent une teinte roussâtre.

Milieu important   
Milieu secondaire

Minéraux	sables meubles	
	éboulis	
	falaises	
	grottes, mines vieux bâti	
Herbeux	prairies humides	
	prairies mésophiles	
	pelouses sèches friches	<span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: black;"></span>
Arbustifs	landes, fruticées	<span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: black;"></span>
	garrigue / maquis ouvert	
Forestiers	garrigue / maquis fermé	
	forêt feuillus	<span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: gray;"></span>
	forêt résineux ripisylves	
Humides	haies, arbres isolés	
	petits cours d'eau	
	grands cours d'eau	
	mares	
	étangs	
	lacs marais tourbières	
Agricoles	cultures	
	canaux	
	fossés, talus	



PHOTO : stridvall.se

## Facteurs de vulnérabilité

- Espèce très attractive, menacée par la cueillette
- Espèce liée aux activités agropastorales
- Disparition récente de certaines stations suite à la refermeture du milieu

## Actions favorables

Sur les secteurs où l'espèce est avérée ou fortement potentielle :

- Gestion agropastorale adaptée : maintien de milieux ouverts par débroussaillage et pâturage léger d'une part, mise en défens et limitation de la pression pastorale de certaines zones d'autre part
- Information et sensibilisation auprès des aménageurs, du public et des gestionnaires

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Aménagements en montagne
- Opérations de reforestation
- Cueillette par les collectionneurs
- Mauvaises pratiques pastorales : sur-pâturage

Périodes sensibles

Légende sensibilité

Fort

Moyen

Faible

Printemps			Eté			Automne			Hiver		
Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Fev.
				Floraison		Seconde floraison					

La graine produit après la germination une plantule qui développe une rosette de feuilles. La première floraison peut intervenir dès la deuxième année dans les conditions favorables. Seconde floraison possible en septembre en cas de pâturage ou de fauche des individus en début d'été.

Principaux risques d'incidences

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques	Recommandations
BRUIT	bruit (engins motorisés, chantier...)		risque nul	Le risque majeur est la dégradation de l'habitat de l'espèce et la destruction d'individu liés notamment aux aménagements en montagne et aux prélèvements.
	fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Toute l'année	risque de destruction d'individu (cueillette, piétinement)	
EAUX	modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		risque peu probable <i>a priori</i>	Tous les travaux réalisés dans ou à proximité immédiate d'un secteur abritant l'espèce doivent donc prendre un maximum de précautions (adaptation du phasage des travaux, encadrement par l'animateur local du site Natura 2000).
	modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		risque peu probable <i>a priori</i>	
SOLS	terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	risque de dégradation des habitats de l'espèce et de destruction d'individu	Il est donc recommandé au porteur de projet de consulter le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 concerné, pour vérifier si des secteurs sensibles sont recensés.
	forte artificialisation des sols (béton, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	risque de dégradation des habitats de l'espèce et de destruction d'individu	
	modification chimique des sols (épandage boues, engrais ...)	Toute l'année	risque de dégradation indirecte des habitats de l'espèce et de destruction d'individu	
	excavation importante (> 2 m), carrière, tunnel	Toute l'année	risque de dégradation des habitats de l'espèce et de destruction d'individu	
VEG.	changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	risque de dégradation des habitats de l'espèce et de destruction d'individu	<p><b>Liens utiles</b></p> <p><b>DOCOB</b> : <a href="http://www.side.developpement-durable.gouv.fr">www.side.developpement-durable.gouv.fr</a></p> <p><b>Fiches INPN</b> : <a href="http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche">http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche</a></p> <p><b>Données naturalistes</b> : <a href="http://www.silene.eu">www.silene.eu</a></p> <p><b>DREAL</b> : <a href="http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr">www.paca.developpement-durable.gouv.fr</a></p>
DIVERS	rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		risque peu probable <i>a priori</i>	
	ouvrage hydraulique ou linéaire, avec rupture de continuités écologiques		risque peu probable <i>a priori</i> (sauf si terrassements importants)	
	mats, pylônes, câbles aériens, pâles		risque peu probable <i>a priori</i> (sauf si terrassements importants)	
	travaux en falaise		risque peu probable <i>a priori</i>	
	éclairage nocturne		risque nul	
	barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces		risque nul	